



Centre Social
Union Locale d'Animation en Milieu Rural
Rue du Glédig
29520 Châteauneuf du Faou

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs sans hébergements

2019-2020



Tel : 02.98.73.20.76
Site : www.ulamir-aulne.fr
Email : ulamir.aulne@wanadoo.fr

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'ULAMiR Aulne a en gestion 2 accueils de loisirs sans hébergement :

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 10 ans (scolarisés en maternelles et primaires)

Les équipes seront composées selon les effectifs accueillis afin de répondre aux normes d'encadrement.

- d'un(e) directeur (trice),
- d'1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- d'1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- des animateurs stagiaires.

Les mercredis et les vacances scolaires

Coray : dans l'école communale et mise à disposition par la mairie de Coray

- capacité d'accueil mercredis et petites vacances = 28
- capacités d'accueil sur les grandes vacances = 40

Châteauneuf du Faou : au « 13 » (13 rue du Général de Gaulle)

- Capacité d'accueil mercredis et petites vacances = 48
- Capacités d'accueil sur les grandes vacances = 60

Les horaires d'ouvertures

Les journées :

Accueil du matin de 7h30 à 9h

Journée de 9h à 17h30

Accueil du soir de 17h30 à 19h

Les demies-journées :

Matin = pas d'arrivée ni de départ entre 9h30 et 11h30

Après midi = pas d'arrivée ni de départ entre 14h et 16h30

EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION

La mission des Accueils de loisirs s'articule autour :

- d'un accès pour tous les enfants à l'accueil de loisirs, sans distinction sociale. Ainsi, nous veillons à favoriser une mixité des tranches d'âges, des catégories socio-professionnelles des parents, et des origines socio-culturelles.
- D'une découverte du potentiel existant sur le territoire concerné et sur des activités extérieures à celui-ci.

Pour l'association, l'enfant occupe une place à la fois d'utilisateur et d'acteur au sein de l'Accueil de loisirs ; il s'agit alors de préciser la place de l'animateur vis-à-vis de l'enfant en tant qu'organisateur et garant d'un cadre général, dans lequel l'enfant dispose d'un espace d'autonomie (exemple : capacité de décision quant au choix des activités, le temps des repas comme espace pédagogique, ...).

A travers ce fonctionnement, nous souhaitons favoriser les questions de participation, responsabilisation, apprentissage et autonomie de l'enfant.

Tarifs / Inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire en journée complète, en ½ journée, avec ou sans repas.

Les annulations :

Toute inscription est considérée comme définitive :

Les mercredis : à partir du lundi midi de chaque semaine

Les petites vacances : une semaine avant le début des vacances

Les grandes vacances : un mois avant le début des vacances

Les dates de délais d'annulation sont précisées sur les fiches d'inscription de chaque période.

En cas d'absence, les journées seront facturées excepté sur présentation d'un certificat médical dans un délai maximal de 3 jours.

Une inscription définitive à réception des documents suivants :

- fiche inscription unique 2019-2020 (dossier valable de juillet 2019 à juin 2020)

Sur celle-ci quelques renseignements obligatoires :

- . N° attestation d'assurance extra-scolaire
- . N° allocataire CAF ou N° sécurité sociale MSA

- fiche sanitaire de liaison (**Photocopies des vaccins obligatoire**)

Afin d'être accessible au plus grand nombre de familles, les tarifs varient selon le quotient familial (le tarif maximal sera automatiquement appliqué, le cas échéant)

Nouveaux tarifs au 1er juin 2019 :

Quotient Familial	< 650	651-900	901-1100	1101-1400	1401-1600	> 1601 & Extérieur CCHC*
Journée	7,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,50 €	18,00 €
½ journée	3,50 €	5,50 €	6,50 €	8,00 €	9,50 €	10,50 €
½ journée+ repas	5,00 €	7,50 €	9,50 €	11,00 €	12,50 €	14,00 €
Garderies	Matin : 1€			Soir : 1€		

- Extérieur CCHC : représentants légaux de l'enfant ne résidant pas sur la Communauté de Communes de Haute Cornouaille

OBJECTIFS GENERAUX

Favoriser l'épanouissement de l'enfant sur le lieu d'accueil (notions de plaisir)

- Être attentif aux choix et aux plaisirs des enfants
- Favoriser l'autonomie
- Favoriser la participation et respecter la non-participation
- Les aider à se repérer
- Exprimer ses envies
- Aménager les salles afin que les enfants s'y sentent bien
- Adapter les activités selon les capacités des enfants
- Garder en tête que c'est un accueil de LOISIRS sur un temps de VACANCES (pour les enfants), ce n'est pas l'école !
- Les enfants sont là pour passer un moment agréable (plaisant)

Assurer la sécurité physique et moral des enfants

- Respecter leur rythme de vie : temps de siestes / de repas / d'activités
- Assurer / dédramatiser l'accueil
- Assurer une hygiène de vie (alimentaire, corporelle, les locaux ...)
- Avoir un référent par tranche d'âge
- Instaurer un rituel réconfortant pour la sieste
- Instaurer un temps calme dit « informel » pour les plus grands après le déjeuner
- Appeler les parents en cas de soucis
- Respecter les normes d'encadrement (1 pour 8 enfants de moins de 6 ans / 1 pour 12 enfants de plus de 6 ans). Et savoir l'adapter selon les situations (enfants difficile, handicap...)
- Intégrer les enfants nouveaux au groupe (expliquer les règles de vie du centre, visiter les lieux, jeux de connaissance avec les autres...)
- Ne pas stigmatiser les enfants en difficultés.

Favoriser la découverte & l'éveil = désir de connaître, de créer, d'agir

- Découverte du territoire & de l'environnement proche (géographique, culturel ...)
- Exploiter le patrimoine culturel & naturel
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs (proposer des activités qui leur plaisent & les intégrer dans un projet qui les intéresse)
- Instaurer une mixité, sexuelle, sociale, ethnique ...

Favoriser la relation & l'accueil avec les familles

- Prendre le temps de discuter avec les responsables de l'enfant
- Être à l'écoute
- Instaurer des échanges parents/enfants/équipes d'animation
- Aménager un espace à cet effet, tout en ayant une réflexion à la manière d'accueillir l'enfant et le parent
- Inviter les familles à participer à la vie du centre (spectacle, fête d'été, ateliers ...)

Favoriser la responsabilisation

- Apprendre à ranger les jeux et le matériel après utilisation
- Prendre soin des jeux et du matériel
- Valoriser l'entraide entre les enfants
- Impliquer les enfants dans les différents temps de la vie collective, et plus précisément sur les temps de repas/goûters mise en place de la table, débarrasser, nettoyer, ...)
- Se servir seul (avec l'accord de l'animateur et pour celui qui le souhaite)
- Initiative de l'enfant à se déshabiller et s'habiller seul au moment de la sieste
- Initiative des enfants à se rendre seuls aux toilettes (1 enfant à la fois)
- Apprendre à se laver les mains avec du savon après chaque passage aux toilettes, avant le repas et avant chaque atelier cuisine, ...

Mettre en place des activités ...

« Les activités sont des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs déterminés dans le projet pédagogique et non une fin en soi. »

Les activités :

- Faire en sorte qu'elles soient adaptées aux enfants et à chaque tranche d'âge
- Impliquer les enfants dans l'organisation et la mise en place
- Associer les enfants dans l'élaboration des programmes en tenant compte de leurs idées = proposer une activités par semaine choisies par les enfants
- Valoriser le travail, les réalisations de chacun (il vaut mieux une réalisation qui nous semble moins jolie mais faite par l'enfant et dans laquelle il se retrouve qu'un bel objet fait par l'animateur ...)
- Favoriser la créativité et l'imaginaire
- Permettre aux enfants de découvrir différentes matières et la manière de les exploiter. L'animateur devra guider et soutenir les enfants dans cette démarche de découverte
- Une ébauche de l'activité est nécessaire pour les petits, voir pour les grands : cela les aide et évite le gaspillage de matériel.

Favoriser le travail d'équipe & entre les équipes des différents centres

- Rester en lien, communiquer avec les autres groupes de la structure
- S'impliquer dans l'élaboration des activités de l'accueil de loisirs en ayant toujours en tête le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent
- Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès de familles et des enfants
- Être attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude, ...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants et aux parents
- Instaurer des réunions d'équipes de travail
- S'informer, retransmettre les informations, communiquer au maximum afin d'éviter les « non dits »

Mettre en pratique la notion du Développement Durable

- Dans la mesure du possible, favoriser la récupération du matériel nécessaire au

- déroulement des activités (faire appel aux familles...)
- Mettre en place le tri des déchets.
 - Limiter le gaspillage de l'eau
 - Penser à éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires
 - Mettre en place des activités en lien avec le développement durable (le goût, l'eau, le vent, les déchets, le potager ...)

Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap

- respect mutuel de chacun et de ses différences
- favoriser l'autonomie de l'enfant
- accessibilité des locaux

COMPETENCES TRANSVERSALES ATTENDUES

- Apprendre la vie en collectivité : ses joies, ses contraintes, ses règles
- S'intégrer à un nouveau milieu, une nouvelle situation
- Mettre en pratique les notions de responsabilisation, de respect de soi, des autres, du matériel, de l'environnement
- Créer un climat chaleureux propice aux découvertes

MOYENS GENERAUX MIS EN ŒUVRE

Afin de répondre à nos objectifs nous mettrons en œuvre un certain nombre de moyens humain, financier et matériel.

Les transports seront effectués par la compagnie de transports. « Le Meur évason »
Des Minibus pourront être mis à disposition des accueils de loisirs, selon les besoins des autres services de la structure.

Concernant les activités, celles-ci seront proposées par l'équipe en concertation avec les enfants pour certaines d'entre elles. D'autres sorties seront proposées et programmées par les équipes d'animation.

Les thèmes choisis sont communs aux différents ALSH , ensuite chaque équipe est libre dans l'élaboration de leur programme d'animation

Pour les ALSH de Châteauneuf du Faou, Coray les repas sont préparés à la cantine municipale. Les jours de sorties, des piques niques seront fournis ; ils seront équilibrés et adaptés aux âges des enfants.

PROGRAMME

Chaque accueil de loisirs proposera un programme en fonction des âges et du rythme des enfants.

Il est essentiel de tenir compte du fait qu'un enfant que l'on laisse jouer n'est pas un enfant qui "ne fait rien". Il est important pour son développement qu'il dispose de temps de jeux, dans lesquels l'adulte n'intervient pas.

En effet, l'enfant se construit en jouant.

Les temps de jeux libres seront donc des temps durant lesquels les enfants disposeront d'un espace de jeux adaptés, aménagé en fonction des tranches d'âges et de leurs centres d'intérêts. L'animateur n'y interviendra qu'en tant que garant de la sécurité physique et affective de l'enfant, mais pas toujours en acteur du jeu.

JOURNEE TYPE

C'est un exemple de journée, une vision Les journées ne sont pas toutes les mêmes, la météo capricieuse, une personne manquante, une activité spécifique font que **le bon sens est de rigueur**.

JOURNEE TYPE : Mercredis et vacances scolaires

Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30-9h30 : Accueil du matin Arrivée échelonnée des enfants Temps libre	Arrivée échelonnée des animateurs entre 7h30 et 9h00 Ils accueillent les familles et récoltent les éventuelles informations auprès des parents. Ils préparent leur matériel nécessaire à l'activité.
9h30 - 11h30 : Appel Temps d'animations	Les animateurs sont à disposition des enfants, ils proposent des activités, ou répondent aux envies du moment des enfants.
11h30/12h : Rangements des ateliers Temps libre	Les animateurs procèdent au rangement de leur activité et incitent les enfants à participer. Gestion du temps libre
12h00 - 13h00 : Repas	Les animateurs mangent avec les enfants et créent toutes les conditions nécessaires à l'échange et à la convivialité entre les enfants.
13h30 - 14h00 / 13h30 - 15h30 : Temps calme / Sieste pour les plus petits	Les animateurs sont avec les enfants et montrent l'exemple échangeant par chuchotement. Un animateur est en charge de préparation du goûter Un animateur est en charge de la sieste
14h00 - 14h30 : Temps libre	Les animateurs restent à disposition des enfants et peuvent en profiter pour préparer les activités à suivre.
14h30/15h30 : Temps d'animations	Les animateurs sont à disposition des enfants, ils proposent des activités, ou répondent aux envies du moment des enfants.
15h30-16h : Rangements des ateliers	Les animateurs procèdent au rangement de leur activité et incitent les enfants à participer
16h - 16h30 : Goûter	Les animateurs distribuent le goûter et profitent de ce temps pour échanger sur la journée et les envies des enfants.
16h30 - 17h : Rangement du goûter Temps libre	Rangements et nettoyage du goûter Les animateurs restent à disposition des enfants et proposent des jeux ...
17h30 - 19h : Accueil du soir - Départ échelonnée des enfants	Ils accueillent les familles et échangent de la journée de l'enfant.

Pour les moins de 6 ans, une attention particulière sera apportée :

- Aux temps de séparation avec la famille
- Au repos et à l'hygiène
- Aux activités d'éveil variées.

Pour les plus de 6 ans, l'équipe d'animation veillera :

- A mettre en place des temps calmes et de jeux libres.
- A proposer des temps d'activités variés.
- A développer l'autonomie de chaque enfant dans la structure et sa participation à la vie collective et sa capacité à prendre des décisions.

